



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL**

Conseil du **6 novembre 2017**

Délibération n° 2017-2271

commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Attribution d'une subvention à l'Association pour la formation des ruraux aux activités du tourisme (AFRAT) pour l'année 2017 - Phase 2 du programme 2017-2019

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de l'attractivité et des relations internationales

**Rapporteur** : Monsieur le Conseiller délégué Vincent

**Président** : Monsieur David Kimelfeld

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : mardi 17 octobre 2017

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : mercredi 8 novembre 2017

Présents : MM. Kimelfeld, Grivel, Mme Bouzerda, MM. Brumm, Da Passano, Mme Picot, MM. Le Faou, Abadie, Crimier, Philip, Galliano, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Mmes Geoffroy, Laurent, Gandolfi, MM. Barral, Claisse, Mme Vessiller, MM. George, Képénékian, Mmes Frier, Cardona, MM. Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Glatard, MM. Longueval, Pouzol, Barge, Eymard, Mme Rabatel, M. Bernard, Mme Poulain, M. Pillon, Mmes Panassier, Baume, MM. Calvel, Sellès, Suchet, Veron, Hémon, Mme Belaziz, MM. Jacquet, Chabrier, Mmes Peillon, Jannot, MM. Vesco, Aggoun, Mme Ait-Maten, M. Artigny, Mme Balas, M. Barret, Mme Beautemps, MM. Berthilier, Blache, Blachier, Boudot, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Mme Brugnera, M. Buffet, Mme Burricand, MM. Butin, Cachard, Casola, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Mmes El Faloussi, Fautra, MM. Fenech, Forissier, Fromain, Gachet, Mme Gardon-Chemain, MM. Gascon, Genin, Geourjon, Germain, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Gomez, Gouverneyre, Guillard, Guimet, Hamelin, Havard, Mme Hobert, MM. Huguet, Jeandin, Lavache, Mme Le Franc, M. Lebuhotel, Mmes Leцерf, Leclerc, MM. Llung, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, MM. Moretton, Moroge, Odo, Passi, Mme Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Picard, M. Piegay, Mmes Pietka, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Mme Reveyrand, MM. Roche, Roustan, Rudigoz, Mme Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, MM. Sécheresse, Sturla, Mme Tifra, MM. Uhlich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Vial, Vincendet.

Absents excusés : MM. Bret (pouvoir à M. Devinaz), Kabalo (pouvoir à Mme Belaziz), Mmes Basdereff (pouvoir à Mme El Faloussi), Berra (pouvoir à M. Huguet), Burillon (pouvoir à M. Crimier), M. Collomb (pouvoir à M. Kimelfeld), Mmes Gailliout (pouvoir à M. Coulon), Guillemot (pouvoir à Mme Jannot), Iehl (pouvoir à Mme Perrin-Gilbert), Millet (pouvoir à Mme Bouzerda), M. Millet (pouvoir à Mme Picard), Mmes Nachury (pouvoir à Mme Crespy), Piantoni (pouvoir à Mme Hobert), Servien (pouvoir à M. Da Passano), Vullien (pouvoir à M. Vincent).

Absents non excusés : Mme Frih.

**Conseil du 6 novembre 2017****Délibération n° 2017-2271**

commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

objet : **Attribution d'une subvention à l'Association pour la formation des ruraux aux activités du tourisme (AFRAT) pour l'année 2017 - Phase 2 du programme 2017-2019**

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de l'attractivité et des relations internationales

**Le Conseil,**

Vu le rapport du 12 octobre 2017, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

La coopération entre la Ville de Jéricho, la Ville de Lyon et la Communauté urbaine de Lyon a été initiée lors de la "rencontre des Maires pour la paix", en décembre 2004 à Lyon. Pour la période 2014-2016, une convention de coopération formalisait les engagements opérationnels que la Ville de Jéricho, la Métropole de Lyon et la Ville de Lyon ont défini conjointement.

Le champ couvert par la convention concernait les domaines de coopération communautaire des services urbains, du développement des relations avec les acteurs locaux impliqués dans des projets de coopération avec Jéricho et du développement économique et touristique, avec l'appui de l'Office du tourisme de Lyon.

La Cisjordanie regroupe de très nombreux sites culturels et historiques d'intérêts majeurs qui attirent un nombre important de visiteurs chaque année. Cependant, la présence de ces touristes n'a qu'un faible impact économique sur les territoires, car la structuration touristique est embryonnaire.

Forts de cette richesse architecturale et historique, les territoires palestiniens sont inscrits dans un projet de circuit touristique d'envergure dans le Moyen-Orient (Turquie, Jordanie, Israël, Égypte, Syrie, territoires palestiniens) : "le sentier d'Abraham".

Depuis 2013, l'association palestinienne "Masar Ibrahim al Khalil" est accompagné par l'Association pour la formation des ruraux aux activités du tourisme (AFRAT), pour mettre en œuvre le sentier en Cisjordanie, soutenu par l'Agence française de développement (AFD) et les collectivités locales partenaires des collectivités palestiniennes.

Le programme 1 (2014-2016) de ce projet de structuration d'un itinéraire touristique s'est conclu par une évaluation très positive, des réalisations importantes et par la nécessité de poursuivre le projet sur un nouveau programme triennal (2017-2019) toujours avec les soutiens de l'AFD et des collectivités françaises et palestiniennes engagées en coopération décentralisée.

**I - Objectifs**

La Métropole développe une politique de solidarité internationale et de rayonnement international en s'appuyant à la fois sur des programmes de coopération décentralisée avec plusieurs villes du monde et sur un soutien aux acteurs de la solidarité internationale intervenant dans les mêmes zones géographiques. Relier notre politique de solidarité internationale aux acteurs de la société civile permet à la fois de mieux informer nos populations sur nos actions de coopération et de les impliquer dans nos programmes de coopération.

Le programme "sentier d'Abraham" est une action de structuration du tourisme et une opportunité pour le développement économique des territoires palestiniens. Les actions envisagées dans le cadre de ce projet viennent alimenter la connaissance des besoins de la Ville de Jéricho en termes de développement touristique et renforcer les capacités d'accompagnement de la Métropole en direction de notre ville partenaire, notamment sur les circuits touristiques et la formation des guides. Pour les atteindre, la Métropole souhaite soutenir l'association AFRAT pour la mise en œuvre de son projet.

Enfin, ce projet s'inscrit dans une démarche de création d'une plateforme d'inter-coopération franco-palestinienne, regroupant des collectivités françaises et des collectivités palestiniennes. Cette démarche permet de mutualiser les compétences et les moyens et a déjà permis d'obtenir le soutien financier de l'AFD. Cette mutualisation est officialisée par la signature d'un protocole d'accord (*Mémorandum of understanding*) de l'ensemble des partenaires (bailleurs de fonds, organisations non gouvernementales -ONG-, collectivités locales françaises et palestiniennes).

## II - Compte-rendu des actions réalisées au titre de l'année 2016

Par délibération du Conseil n° 2016-1058 du 21 mars 2016, la Métropole a attribué une subvention de fonctionnement d'un montant de 7 600 € au profit de l'association AFRAT pour la phase 3 du programme 1 "sentier d'Abraham", pour l'année 2016. En effet, ce projet s'est développé en 3 étapes, correspondant à 3 années : 2014, 2015 et 2016.

3 objectifs prioritaires guident ce projet : il s'agit tout d'abord de favoriser le développement économique local des territoires palestiniens en permettant aux populations locales d'accéder à des activités génératrices de revenus supplémentaires, ces revenus étant essentiellement générés par la création et l'exploitation d'un itinéraire touristique de randonnée. Le second objectif est de renforcer la société civile et les capacités professionnelles des acteurs locaux, notamment des femmes, tout en préservant et valorisant le patrimoine naturel et culturel du territoire. Enfin, la cohésion sociale entre tous les partenaires sera favorisée, que ce soit entre les communautés, entre les représentants de la société civile et les professionnels et entre les partenaires palestiniens et français.

Les actions initiées en 2016 dans le cadre de ce programme ont contribué au renforcement des capacités institutionnelles des autorités locales et régionales en matière de développement intégré, à la professionnalisation des populations locales dans le cadre d'une structuration touristique permettant des revenus supplémentaires et la reconnaissance de la Cisjordanie comme un territoire à fort potentiel touristique.

Plus particulièrement sur Jéricho, de nombreuses actions ont été menées en collaboration avec la municipalité sur le développement touristique (cartographie et balisage d'un city-tour, pédestre ou à vélo, mise en place de panneaux signalétiques à travers la ville), avec la coopérative de femmes (valorisation et commercialisation des produits locaux tels que la broderie ou le maftoul (couscous palestinien)), et les professionnels du tourisme (restauration d'un bâtiment traditionnel, formation à l'accueil des touristes, anglais).

## III - Bilan 2016

L'année 2016 a été la dernière année du programme 1 (2014-2016). Une évaluation finale demandée par l'AFD, principal financeur du projet a permis de conclure ce projet et de préconiser des suites pouvant s'inscrire dans un programme 2 également triennal (2017-2019).

Les éléments de bilan globaux réalisés par un auditeur externe et indépendant, missionné par l'AFD, notent que le projet a été efficace, les activités et les résultats prévus ont été totalement atteints. Le projet a sans aucun doute contribué à favoriser le développement économique local des territoires, renforcer la société civile et les capacités professionnelles des acteurs locaux et également favoriser la cohésion sociale.

Concernant le premier objectif sur le développement économique local par de nouvelles activités, se sont 10 étapes qui ont été créées sur l'ensemble du parcours, comprenant 18 nouveaux hébergements. 14 municipalités ont été impliquées dans la gestion de la signalétique du sentier. 10 tours operators de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, à ce jour, commercialisent le sentier, suite à un «éducTour» réalisé en 2016 leur permettant de découvrir le sentier dans sa globalité.

Concernant le second objectif sur le renforcement de la société civile et des capacités professionnelles des acteurs locaux, 18 guides et 18 hébergeurs ont été formés. Les capacités professionnelles ont été renforcées notamment auprès du public féminin, dans un objectif de rentabilité économique accru. 6 coopératives de femmes, dont celle de Jéricho, ont été accompagnées pour valoriser les produits locaux et 3 produits pilotes de la marque "Masar" ont été commercialisés auprès des touristes.

Concernant le troisième objectif sur la cohésion sociale, l'implication des différentes communautés autour du projet est efficiente. Sur cette dernière année du projet, une dynamique a été engagée auprès de publics très divers, notamment des randonnées ont été organisées pour des publics scolaires et les familles pour sensibiliser les habitants à l'intérêt du sentier. L'évaluation finale qui a interviewé des randonneurs palestiniens a mis en exergue le fait que le projet "permet aux palestiniens de découvrir leur pays".

#### IV - Programme d'actions 2017 et plan de financement prévisionnel

Concernant le premier objectif sur le développement économique local par de nouvelles activités, il s'agira en 2017 d'identifier les possibilités de prolongement du sentier, notamment à partir de Jéricho en direction de Jérusalem. Les nouvelles activités sont à identifier, des pistes seront travaillées notamment autour de l'utilisation de la 3D pour la visite des lieux historiques.

Concernant le second objectif sur le renforcement de la société civile et des capacités professionnelles des acteurs locaux, la francophonie sera promue : les formations de guides qui précédemment étaient en anglais seront dispensées en français, la problématique étant de trouver des étudiants francophones. Le besoin des tours operators existe et devient de plus en plus prégnant. Le renforcement des capacités professionnelles du porteur de projet palestinien a également conduit à l'obtention de participation financière importante de la part de la Banque mondiale et de la Commission européenne dans la poursuite du projet sur les années 2017-2019.

Concernant le troisième objectif sur la cohésion sociale, il s'avère nécessaire d'aborder une démarche globale pour que les collectivités palestiniennes travaillent de concert, et ainsi de mutualiser les démarches des 14 collectivités impliquées afin de constituer un réseau portant collectivement le sentier.

Le projet a un budget global de 1 216 375 € pour 3 ans et fait l'objet d'un financement de l'AFD, à hauteur de 599 000 € pour ces 3 années.

Le budget en dépenses pour l'année 2017 est de 552 562 €, dont 206 862 € de financement de l'AFD.

La participation sollicitée auprès de la Métropole par l'AFRAT, pour l'année 2017, est de 7 600 €.

Nature des dépenses	Montant en €	Nature des recettes	Montant en €
achats d'études et de prestations de services, audit, capitalisation	129 833	subventions d'exploitation publiques	301 462
personnel	99 959	AFD	206 862
<i>local</i>	69 959	Métropole de Lyon	7 600
<i>appui et suivi</i>	30 000	Région Ile-de-France	30 000
services extérieurs	246 024	Région Auvergne-Rhône-Alpes	15 000
<i>déplacement, mission</i>	26 000	Conseil départemental de l'Isère	20 000
<i>études et prestations intellectuelles</i>	64 324	Région Provence Alpes Côte d'Azur	10 000
<i>activités</i>	155 700	Ville de Besançon	10 000
charges indirectes affectées à l'action	53 646	Ville de Grenoble	2 000
<i>charges de fonctionnement</i>	37 646	Banque mondiale	228 000
<i>audit, évaluation</i>	16 000		
contributions volontaires en nature	23 100	autres produits : valorisation temps de travail	23 100
<b>Total charges prévisionnelles</b>	<b>552 562</b>	<b>Total produits prévisionnels</b>	<b>552 562</b>

Il est donc proposé au Conseil d'attribuer une subvention de fonctionnement d'un montant de 7 600 € au profit de l'association AFRAT dans la cadre de la réalisation de la phase 2 du projet "sentier d'Abraham" pour l'année 2017 ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission développement économique, numérique, insertion et emploi ;

#### **DELIBERE**

##### **1° - Approuve :**

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 7 600 € au profit de l'Association pour la formation des ruraux aux activités du tourisme (AFRAT) dans le cadre de la mise en œuvre de la phase 2 du programme pour l'année 2017,

b) - la convention à passer entre la Métropole de Lyon et l'association AFRAT définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

**2° - Autorise** monsieur le Président à signer ladite convention.

**3° - Le montant** à payer sera imputé sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2017 - compte 6574 - fonction 048 - opération n° 0P02O1920.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme.

**Reçu au contrôle de légalité le : 8 novembre 2017.**